



RECYCLAGE ATTESTATION À LA CONDUITE EN SÉCURITÉ DES GRUES À TOUR EN CABINE



Durée
8 heures



Date début prochaine
session
sur inscription



Nb places dispo.
/



Langue
/



LIEU DE LA FORMATION

IFSB ou sur le site de votre société

Référence : E3115

Formateurs : Les formateurs de l'IFSB.

Effectif max : 3 participants

Quand : Suivant planning et sur
demande

Rythme : journée

Langue : FR;DE

Tarif : 490,00 € HTVA



ACCÈS AU LIEU DE FORMATION

INSTITUT DE FORMATION SECTORIEL
DU BATIMENT SA.

PUBLIC CIBLÉ

Salarié des entreprises de construction utilisant des grues à tour conduite en cabine

OBJECTIF

Être capable de conduire les grues à tours en respectant les règles de sécurité, suivant la recommandation de prévention établie par l'Association d' Assurance Accident (AAA).

CONTENU DE LA FORMATION

Théorie :

- Réglementation
- Technologies et caractéristiques des grues à tour
- Fonction des organes et des dispositifs de sécurité
- Prise de poste et fin de poste
- Règles de circulation, de conduite et de stabilité
- Les risques lors de l'utilisation de la grue
- Plaque de charge (abaque)
- Techniques d'élingage et accessoires de levage
- Signaux conventionnels (geste de commandement)

Pratique :

- Prise de poste
- Adéquation de la grue
- Familiarisation au poste de conduite
- Maîtrise du balancement
- Elingage de charges et accessoires de levage
- Conduite et manipulation sol/cabine
- Fin de poste

PRÉ-REQUIS DE RECEVABILITÉ DE L'INSCRIPTION

- Le stagiaire doit avoir 18 ans au moins.
- En inscrivant le salarié à cette formation, l'employeur s'engage à ce qu'il soit apte médicalement. L'IFSB décline toute responsabilité en cas de fausse déclaration.
- La formation s'adresse aux personnes expérimentées ayant déjà suivi une formation et aux personnes titulaire d'une attestation à la conduite en sécurité dont la date arrive à expiration.

PÉDAGOGIE

La pédagogie s'articule entre une alternance théorie/pratique dont les objectifs généraux sont la maîtrise sur le plan pratique et technologique de la conduite en sécurité d'une grue à tour commande en cabine.

VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une évaluation sera réalisée pour chaque type de conduite (évaluation théorique et pratique), le candidat devra obtenir une moyenne de 7/10 en théorie comme en pratique, avec un minimum de 7/10 pour certains points spécifiques, dit éliminatoires selon la recommandation. Le passage avec succès de l'évaluation théorique est nécessaire pour l'admission à la formation pratique.

En cas de réussite le candidat se voit délivrer par notre organisme de formation une attestation de conduite en sécurité avec mention du type d'engin concerné.